

Mettre en œuvre la démarche qualité RNQ en vue de la certification QUALIOPI (hors CFA)

Présentation:

La certification QUALIOPI est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022 pour tous les PAC souhaitant rendre leurs prestations (Actions de formation, BDC, accompagnement VAE, apprentissage).

Le référentiel RNQ (décrets du 6 juin 2019) est composé de 7 critères et 32 indicateurs. Pour en faciliter la lecture et la compréhension, il s'accompagne d'un guide de lecture (version 9 en date du 08/01/2024).

Cette formation a pour objectif de vous guider dans la mise en œuvre de votre politique qualité en vue de la certification initiale et de son maintien au fil des audits de surveillance et de renouvellement.

Objectifs pédagogiques:

- ✓ Maîtriser le concept de la certification
- ✓ Comprendre la différence entre critères, indicateurs et preuves
- ✓ Définir et mettre en œuvre une politique qualité
- ✓ Constituer les éléments du dossier de certification en fonction de la ou les catégories d'action à certifier en s'appuyant sur la version en vigueur du guide de lecture
- ✓ Préparer ses arguments pour l'audit
- ✓ Pérenniser la démarche qualité par la mise en place de la démarche d'amélioration continue

Programme:

- Introduction : le contexte législatif
- Partie 1 : Découverte du RNQ
 - Les 7 critères de la certification
 - Les 32 indicateurs de la certification
- Partie 2 : Mettre en œuvre une démarche qualité pérenne
 - Constituer une « équipe qualité » (si besoin)
 - Rédiger des procédures
 - Mettre en œuvre la gestion documentaire
 - Former vos salariés / intervenants externes à la gestion de la qualité (si nécessaire)
- Partie 3 : Préparer son dossier de certification
 - Définir pour chaque indicateur le ou les éléments de preuve
 - Constituer une « bible » documentaire
- Partie 4 : Préparer son audit de certification
- Conclusion
- <u>Moyens et méthodes pédagogiques</u>: pédagogie active basée sur un minimum d'apports théoriques et une mise en pratique sous forme d'études de cas, d'analyse documentaire... Des travaux personnalisés inter sessions pourront être mis en œuvre.
- Evaluation de satisfaction à la fin de la formation
- Evaluation des acquis par le formateur via un pré audit en fin de formation et divers tests et quizz en cours de formation
- <u>Un certificat de réalisation</u> sera délivré aux stagiaires à l'issue de la formation

INFOS PRATIQUES

Durée:

3 jours non consécutifs en présentiel 7x 3 heures en distanciel synchrone

Horaire:

9h - 17h30

Public:

Toute personne en charge de la gestion de la qualité d'un OF / BDC et VAE – pour les CFA voir la formation dédiée

Prérequis : Aucun

Personnes en situation de handicap : contactez notre référent handicap



Formateur:

Murielle GUILBERT Ingénieure Formation Auditrice QUALIOPI

Référence:

FTF006 - V2025 (maj 082024)

CONTACT

Formation inter

900 € nets de taxes / personne - groupe de 3 à 6 personnes intra

Devis sur demande / Calendrier sur mesure

Votre contact: Murielle GUILBERT 06 46 52 49 67

murielle.guilbert@mg-andragogie.fr

Enregistré sous le numéro 32591013559. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Organisme certifié qualiopi pour les actions de formations et l'accompagnement à la VAE sous le n°ATA5252021

